



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### de Patrimoine suisse, section vaudoise

SAMEDI 13 MAI 2023, 10H30

Château de La Sarraz

La présidente Béatrice Lovis accueille les membres et les invités présents. Elle salue notamment la présence de Martin Killias, président de la faïtière de Patrimoine suisse, Beat Schwabe et Claire Delaloye, membres du comité central, Magali Bonard, présidente de la section Valais romand, Pauline Nerfin, coprésidente de la section genevoise, Mohamed Meghari, chef de la division Efficacité énergétique de la DGE, Alberto Corbella, futur conservateur cantonal de Monuments et Sites (M&S), Aline Jeandrevin, responsable du recensement cantonal de M&S, Thibault Repond, architecte-conservateur à M&S, et Sabine Utz, conservatrice au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et membre du conseil de la Fondation de La Sarraz.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après modification au point 3 qui porte uniquement sur le rapport annuel de la présidente. Le bilan des six années de présidence de B. Lovis est déplacé au point 6.

#### 2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le PV de l'assemblée générale du 21 mai 2022, qui s'est tenue au Collège Cojonnex à Blonay, est approuvé et son auteure remerciée.

#### 3. Rapport annuel 2022 de la présidente

Le rapport annuel 2022 a été publié dans le journal *A Suivre* n° 84 (mars 2023, p. 4-6) ; B. Lovis en relève les événements importants :

Comité/membres : au 31 décembre 2022, la section comptait 1060 membres (1040 à la même date en 2021), dont 90 nouveaux adhérents, ce qui place la section vaudoise en cinquième position, après Zurich, Berne, Pro Fribourg – qui vient d'intégrer Patrimoine suisse – et Tessin. Composé de 19 membres, le Comité a siégé à onze reprises au domaine de La Doges. Le 15 décembre, il a eu l'occasion de visiter le chantier du château d'Hauteville avec Nicolas Delachaux, architecte responsable des travaux. Le Comité a également eu la grande tristesse d'apprendre le décès de Christiane Betschen, ancienne présidente (de 1997 à 2006) et membre d'honneur de notre section. Très active au sein des fondations de La Coudre et des Mollards-des-Aubert dans les années 2000-2010, elle est restée un grand soutien pour notre comité jusqu'en 2020.

Commission technique : présidée par Alexandre Antipas, la Commission technique (CT) s'est réunie à onze reprises et a tenu une séance extraordinaire consacrée à la définition de quelques principes généraux permettant de répondre aux sollicitations de plus en plus fréquentes concernant les installations solaires. Plusieurs centaines de dossiers de mise à l'enquête ont été examinés, concernant essentiellement des bâtiments recensés en notes 3 et 4, ainsi que quelques PGA, PPA ou PAC ; à la suite de quoi une cinquantaine d'oppositions ont été déposées. De nombreux projets ont pu être améliorés suite à des séances de conciliation. La CT a aussi formulé plusieurs demandes de recensement supplémentaires auprès de M&S, permettant ainsi de mieux protéger des bâtiments menacés. La CT effectue un travail remarquable malgré ses effectifs très modestes ; elle est par ailleurs toujours à la recherche de forces vives. Architectes et historiens des monuments sont les

bienvenus, de même que tout membre de l'association prêt à donner de son temps pour obtenir et transmettre une copie des plans à l'enquête aux membres de la CT, qui manque de ressources pour se rendre dans les communes qui ne se sont pas encore mises au numérique.

Forum Énergie + Patrimoine : devant un nombre croissant de mises à l'enquête concernant l'assainissement énergétique des bâtiments, une rencontre intitulée « Forum Énergie + Patrimoine » a été organisée les 25 et 26 mars 2022 en étroite collaboration avec la Direction de l'Énergie (DIREN-DGE) et la Division Monuments et Sites (DGIP-M&S) du Canton. L'organisation concrète a été confiée à Aleksis Dind, architecte et membre du Comité, sous la supervision d'un bureau opérationnel de Patrimoine suisse, section vaudoise (PSSV). Un Conseil scientifique composé d'une douzaine de professionnels des milieux académiques, de l'énergie et du patrimoine a suivi et conseillé les travaux préparatoires. La démarche visait les objectifs suivants : rendre cette thématique tangible ; favoriser l'information, le débat et l'échange d'idées ; sensibiliser mutuellement les représentants du patrimoine et de l'énergie aux objectifs légitimes de ces deux politiques publiques, et de leur nécessaire conciliation ; faire émerger des solutions constructives, techniques et architecturales adéquates et durables, tout en restant pragmatiques et réalistes sur les plans législatif et économique ; augmenter sensiblement la proportion de projets de rénovation satisfaisant à la fois ces deux impératifs. Il s'agissait donc d'une démarche d'intérêt public visant à développer la culture du bâti autour des thématiques du patrimoine construit et de la stratégie énergétique. Le Forum a rencontré un large succès, puisque 270 personnes ont participé à la journée du vendredi et 170 personnes à celle du samedi. Provenant de toute la Suisse romande, l'assistance était composée d'architectes, de représentants cantonaux et communaux, d'ingénieurs, d'étudiants et de propriétaires. Un site internet dédié (<https://energie-patrimoine.ch>) réunit les supports de présentations de tous les intervenants. Les coûts de l'événement (138'000.-) ont été entièrement couverts par les entrées, le soutien de la faïtière de PS, les subventions de l'OFC et du Canton, ainsi que de divers sponsors.

Recours : le droit de recours de PSSV pour les objets patrimoniaux d'importance locale a été définitivement reconnu par le Tribunal fédéral (TF) dans son arrêt de mars 2022, légitimant ainsi notre activité de protection pour tout objet intéressant (et non seulement classé ou inventorié). En 2022, PSSV a déposé 4 recours à la CDAP contre la décision d'octroi de permis à Orny, Mex, Concise et Valbroye, ainsi qu'un recours au TF contre La Sarraz. Le recours relatif à un projet à Echichens est devenu caduc, le projet ayant été retiré. Notre victoire au TF a été décisive dans ce dossier. Le recours visant à sauver un bâtiment à Concise (NRA 3, zone ISOS) a été par contre rejeté par la CDAP (arrêt du 22.11.2022). Nous regrettons en particulier l'issue des procédures concernant Blonay-Saint-Légier, soit le PA « Sur le Crêt » et le Collège de Cojonnex, ainsi que le rejet du recours visant à sauver un bâtiment à Concise (NRA 3, zone ISOS). Nous avons en revanche eu gain de cause contre Orny et notre recours pour les Moulins Rod à Orbe a été retiré suite à un accord signé avec le promoteur qui garantit la préservation des bureaux Rod en l'état. C'est l'épilogue d'un dossier ouvert depuis 2018 ; notre regret reste la fermeture définitive de son musée « Au fil de l'eau ».

Excursions : Quatre excursions ont été organisées : sur les traces de Gino Severini en avril ; à l'abbaye de St-Urbain à Pfaffnau en mai ; à Aoste en juin ; à Estavayer-le-Lac en octobre. De plus, dans le cadre des 50 ans du Prix Wakker, une trentaine de visites guidées se sont déroulées de juin à novembre dans l'Ouest lausannois, à Prangins et à Yverdon. En novembre, nous avons aussi visité l'ancienne chocolaterie Perrier et le musée de la typographie « Encre et Plomb » à Chavannes.

Domaine de La Doges : La Commission de La Doges s'est réunie à 8 reprises pour organiser les divers travaux d'entretien et l'activité du domaine. Les intendants ont proposé une offre culturelle diversifiée qui a fait la part belle aux artistes de la région, détaillée dans le rapport. Pas moins de 300 curieux sont venus découvrir l'histoire du domaine lors des portes ouvertes qui ont lieu tous les derniers samedis du mois. Des visites privées ont été données pour diverses associations. Le programme de médiation scolaire a été renouvelé pour les classes 6<sup>e</sup> Harmos de La Tour-de-Peilz. B. Lovis espère que la médiation culturelle pour les classes de primaires et secondaires puisse se développer ces prochaines années, avec le soutien du Canton. Nous ne bénéficions pour l'heure d'aucune subvention pour notre travail de médiation.

#### **4. Rapports de la trésorière et de l'organe de contrôle**

Bénédictine Winter, trésorière, présente et commente les comptes 2022 qui sont distribués à l'assemblée.

Concernant le compte d'exploitation, les donateurs sont chaleureusement remerciés pour les CHF 11'020.- perçus. Nous avons bénéficié de plusieurs soutiens financiers pour le Prix Wakker, les travaux de La Doges, le Forum E+P, les livres sur La Doges et sur Hauteville, notamment de la part de la Loterie Romande. Nous déplorons une moins-value importante sur nos titres chez Lombard Odier et à la BCV. Le total des produits d'élève ainsi à CHF – 177'431.40

À propos des charges, les salaires et charges sociales ont baissé et même que les frais d'entretien et d'intendance. Les coûts de l'énergie, l'eau et le combustible ont augmenté, mais ont été contenus par l'ajustement des vannes thermostatiques. Le Forum E+P est entièrement couvert grâce aux subventions. Les frais juridiques sont plus importants, vu l'intensification de notre activité. Le total des charges s'élève à CHF 429'177.60.

Alors que l'exercice 2021 s'était soldé avec un bénéfice de CHF 177'222.15, les comptes 2022 sont largement négatifs en raison de la moins-value des titres, la crise politique et énergétique ayant déstabilisé les marchés boursiers. En revanche, le budget a été parfaitement tenu, les charges ayant été même moins élevées que prévu en raison d'économie dans les frais d'entretien (révision des radiateurs) et des charges salariales.

L'exercice 2022 se termine ainsi sur un déficit record de CHF 625'195.70. Il faut cependant adopter une vision sur le long terme afin de tenir compte de la fluctuation globale sur le rendement des titres. Avec une moyenne de 170'000.- de bénéfice par année sur une période dix ans, ce déficit devrait être compensé à moyen terme.

#### **5. Approbations des rapports et décharge au comité**

Lecture est faite du rapport de l'organe de révision, le groupe Fidexpert.

Après une brève discussion sur la question des comptes, l'assemblée accepte les rapports et donne décharge au Comité, moins une abstention, sans avis contraire.

Un membre s'enquiert de la politique d'investissement de PSSV. B. Winter répond que la gestion des titres est confiée à des professionnels et que la Commission des finances veille à ce que ces investissements ne soient pas contraires aux principes de notre association.

#### **6. Démissions, réélections et élections au comité**

Démission du comité et de la présidence : Claudio di Lello et Hans Niederhauser ont annoncé leur démission. Ils sont tous deux chaleureusement remerciés pour leur implication au sein de notre comité. B. Lovis démissionne de sa fonction de présidente, tout en restant membre du Comité ; elle prendra désormais la fonction de vice-présidente, afin de seconder au mieux sa successeur. Elle tire un bilan de ses six années de présidence.

Membres : elle exprime sa déception de la faible augmentation du nombre d'adhésions en six ans (augmentation de 115 membres) et se réjouit en revanche de l'arrivée de membres plus jeunes, dont certains ont même intégré le comité ou diverses commissions.

Activités du comité : l'activité du comité s'est intensifiée sous sa présidence. Le nombre des séances a augmenté et leur longueur a doublé. De même, l'activité de la CT s'est intensifiée avec trois fois plus d'oppositions déposées qu'en 2017.

Événements : en tant qu'historienne, elle avait à cœur de développer les activités de médiation culturelle en multipliant les événements, visites et autres manifestations (cf. Clou rouge) afin de faire mieux connaître le patrimoine vaudois.

Distinctions : la Distinction vaudoise du Patrimoine a été décernée en 2018 au château de l'Aile et la Salle del Castillo à Vevey, en 2020 à la ferme du Bois de Chênes à Genolier et en 2022 au

Chemin-de-fer – Musée du Blonay-Chamby. Ces prix ont contribué au rayonnement de PSSV et à la sensibilisation à la protection du patrimoine vaudois.

Valorisation de La Doges : B. Lovis a intensifié les événements culturels et visites donnés au domaine de La Doges, en aménageant notamment le rural en salle de spectacle qui peut désormais d'accueillir des concerts et des spectacles. L'offre de spectacle s'est diversifiée en s'adressant aussi aux enfants. En collaboration avec Jasmina Cornut, intendante du domaine et historienne, la visite a été entièrement remaniée et est désormais très bien documentée. Depuis 2018, des visites spécialement conçues pour les enfants ont été mises sur pied, en partenariat avec les écoles primaires de La Tour-de-Peilz. Une équipe de guides issues de l'UNIL a été constituée. L'inventaire des archives historiques du domaine dressé par Luigi Napi a été achevé, et l'inventaire scientifique du mobilier a été initié, mais reste à poursuivre. Enfin, B. Lovis a dirigé le livre sur le domaine de La Doges, publié en 2021, en sollicitant à la fois des experts et des étudiants de l'UNIL.

Partenariats et lobbying : outre les partenariats avec l'UNIL, B. Lovis a développé les liens avec la Fondation Culture du bâti (CUB) et diverses institutions et associations culturelles vaudoises, ainsi que des collaborations avec le milieu des architectes - SIA, la revue *Tracés*, la Distinction romande des architectes (DRA5). Les relations ont été plus laborieuses avec le Canton (DFIRE). Cela étant, le Forum E+P a permis de trouver des terrains d'entente. Les changements au sein du Conseil d'Etat et de M&S permettront de repartir sur de bonnes bases. De plus, PSSV a désormais deux membres au sein de la Commission cantonale du patrimoine culturel immobilier, un membre au sein de la Commission des Monuments d'art et d'histoire, et prochainement un membre qui siègera dans la Commission de l'énergie. PSSV a gagné en crédibilité en six ans: à la fois au sein de PS et auprès de nos partenaires extérieurs. Avec la faïtière et les sections romandes, les échanges se sont multipliés. PSSV est devenu un interlocuteur incontournable pour le patrimoine vaudois.

Visibilité médiatique et sur les réseaux sociaux : la visibilité de l'association s'est considérablement améliorée, grâce à des collaborations avec les médias, comme le *24 Heures*, et une présence sur les réseaux sociaux. Ceci a permis non seulement de nous faire mieux connaître du public, mais aussi d'avoir un poids politique plus important. Malgré tout ce qui a été accompli, il reste encore beaucoup à faire.

B. Lovis se dit heureuse de pouvoir transmettre à Muriel Thalmann une association solide. Elle adresse ses chaleureux remerciements au comité pour son soutien indéfectible, ainsi qu'à son équipe du secrétariat et des intendants, qui ont renouvelé en profondeur l'image de La Doges. Ses remerciements vont également à la faïtière de PS, ainsi qu'à ses collègues des sections romandes avec qui elle a eu le plaisir de collaborer. Enfin, elle remercie les membres de PSSV pour leur soutien moral et leur présence aujourd'hui. B. Lovis rend ses fonctions et cède la parole à Thérèse Mauris, vice-présidente, qui prend le relais.

Réélections et élections au comité et à la présidence : selon nos statuts les membres du comité doivent être réélus tous les quatre ans. Cette année, il s'agit de Nicolas Delachaux entré au comité en 1999 et Guy Vorlet entré en 2015, tous deux architectes. L'assemblée les réélit par acclamation.

Deux nouvelles personnes sont candidates et se présentent : Jérôme Reymond, avocat spécialiste en droit de la construction, a été invité pendant deux ans au comité, dont il salue la qualité des discussions et l'intensité des débats. Il vient renforcer les rangs des avocats œuvrant pour notre association, un rôle essentiel compte tenu de l'augmentation des procédures judiciaires. Florence Piveteau, s'est beaucoup investie dans le milieu associatif en mettant à profit ses compétences dans la gestion de projet et la recherche de fonds. Son implication permettra de chercher des solutions pour pérenniser les activités de la section. L'assemblée les élit par acclamation.

Muriel Thalmann, économiste de formation et actuellement députée au Grand Conseil, se présente au comité et à la présidence de PSSV. La préservation du patrimoine fait partie de son engagement actuel : elle a présidé la Commission de révision de la LPNMS et publié divers articles en lien avec le patrimoine dans la revue *Passé Simple* et dans *L'Illustré*. C'est dans ce contexte qu'elle fait la connaissance de Béatrice Lovis, qui l'a sollicitée pour déposer diverses interpellations, qui ont permis

d'obtenir quelques victoires. M. Thalmann salue l'immense travail du comité et son accueil chaleureux. L'activité de PSSV est primordiale pour la défense du patrimoine vaudois, comme le prouve le résultat de l'audit de la Cour des comptes qui montre que M&S n'est actuellement pas en mesure d'assurer l'ensemble de ses tâches. M&S bénéficie de l'aide précieuse de notre association, sans contrepartie. L'assemblée l'élit par acclamation et Muriel Thalmann prend le relai après avoir remercié chaleureusement B. Lovis pour sa présidence qui a largement contribué au rayonnement de PSSV.

Beat Schwabe remercie Béatrice Lovis pour son immense travail et son engagement indéfectible pour la culture du bâti, ainsi que le comité et le secrétariat de notre section pour son travail essentiel. Il se réjouit des collaborations entre la section vaudoise et la faîtière, notamment à travers l'Antenne romande. Il félicite Muriel Thalmann et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions, pour lesquelles ses expériences professionnelles seront d'une grande ressource.

Martin Killias, président de PS, félicite et remercie à son tour Béatrice Lovis et Muriel Thalmann. Il se dit très lié à la section vaudoise, ayant été membre du comité durant la présidence d'Olivier Rapin et Christiane Betschen. Il a beaucoup apprécié l'optimisme de Béatrice Lovis et son sens de la politique.

Composition du comité 2023: Présidente : Muriel Thalmann ; Vice-président.e.s : Béatrice Lovis, Alexandre Antipas, Thérèse Mauris ; Trésorière : Bénédicte Winter ; Secrétaire : Bérangère Lepourtois. Membres du Comité : Eric Bolomey, Benoît Bovay, Françoise Bovay, Nicolas Delachaux, Aleksis Dind, Jean-Blaise Gardiol, Jean-Pierre Marmier, Danielle Musfeld, Jean-Claude Perroud, Florence Piveteau, Jérôme Reymond, Evelyne de Reynier Wildi, Vittorio Scussel, Esther Stierli, Christine Thibaud-Zingg, Guy Vorlet.

## **7. Projets en cours pour 2023**

2023 sera une année de transition pour la présidence, les visites sur sol vaudois sont donc limitées. Dany Musfeld et Thérèse Mauris organiseront des excursions en Suisse et en France voisine.

Une nouvelle publication consacrée au domaine d'Hauteville et à sa restauration menée par le bureau Glatz et Delachaux verra le jour fin 2023. L'ouvrage aura le même format que celui sur La Doges. Mme Lovis codirige le livre collectif et est responsable de la recherche de fonds. Le projet bénéficie déjà d'un budget confortable, avec notamment le soutien de la Loterie Romande et de Pepperdine University, actuel propriétaire du château.

Un premier appartement vaudois fera son entrée dans le catalogue de la Fondation Vacances au cœur du patrimoine. Il s'agit d'une maison vigneronne en NRA 3 à Veytaux, avec jardin ICOMOS, dont le propriétaire est membre de notre Comité.

La restauration de la ferme des Mollards-des-Aubert se poursuit (les façades et la toiture seront terminées cet été). La dernière phase des travaux (les intérieurs) est prévue pour 2024-2025 et la Fondation des Mollards est à la recherche d'un financement de 1 million pour boucler le budget.

## **8. Présentation et approbation du budget 2022**

Le budget 2023 est distribué et présenté à l'assemblée.

Concernant les produits, nous sommes encore à la recherche de CHF 20'000.- pour financer le livre sur le château d'Hauteville. Comme il est impossible de prévoir les mouvements sur les titres, cette entrée reste vide. Concernant les charges, le budget d'entretien de La Doges est augmenté en raison de travaux prévus. Nous prévoyons aussi le conditionnement des archives de l'association par une entreprise privée. Le budget s'élève ainsi à CHF – 205'000.-. Si l'on prend en compte les subventions pour le livre sur Hauteville, le résultat est de CHF – 170'000.-. De même, plusieurs subventions sont attendues pour la publication sur le château d'Hauteville et les travaux de La Doges, afin d'équilibrer ces rubriques. Les recettes des loyers sont stables et les charges salariales tendent à baisser.

L'assemblée approuve le budget tel que présenté, moins une abstention, sans avis contraire.

Afin de nous faire mieux connaître et générer des revenus supplémentaires, un nouveau projet de mécénat sera développé. L'idée est de proposer à des entreprises partenaires, choisies soigneusement selon une charte éthique, une adhésion à un niveau plus élevé avec en contrepartie diverses prestations comme des visites privées et des événements à La Doges. F. Piveteau sera responsable du projet.

## **9. Divers et propositions individuelles**

Danny Musfled annonce la prochaine excursion en France voisine, sur la route des châteaux qui aura lieu du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

François Mercanton, président du Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL) aimerait connaître la position de PS en ce qui concerne le projet de La Rasude, qui prévoit la démolition d'un bâtiment de La Verrière. Alexandre Antipas, président de la CT répond que PSSV a réagi au début du projet, avant d'être convaincu par les arguments des initiateurs du projet, soit le mauvais état du bâtiment, sa valeur historique relativement modeste et la nécessité de densifier cette zone stratégique de Lausanne. Le comité a ainsi décidé de collaborer au projet, à regret bien sûr, afin de lui permettre d'avancer.

M. Thalmann donne la parole à Sabine Utz, conservatrice du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH), qui représente la Fondation du Château de La Sarraz. Le Château de La Sarraz est un élément clé du patrimoine vaudois, notamment ses collections de plus de 13'000 objets qui s'étendent sur 900 ans de baronnie. En 2021, le Conseil de fondation a pris la décision de léguer une partie de la collection au MCAH, vu les conditions de conservation inadaptées du château et le manque de ressources. Ces objets sont à présent conservés dans les dépôts de Moudon et de Lucens et font l'objet d'un inventaire scientifique. S. Utz présente les activités du Château et sa gouvernance, le nouveau parcours permanent, les divers événements qui y ont lieu et les projets de médiation culturelle.

Bérandère Lepourtois, secrétaire, présente le programme de la journée et invite l'assemblée à se rendre dans la cour du château pour l'apéritif, qui sera suivi d'un repas dans le grand cellier puis de deux visites : une promenade historique à travers le village commentée par Bruno Corthésy et consacrée au patrimoine du XXe siècle, et des visites du château guidées par Anne-Marie Wenger et Bérandère Lepourtois.

La séance est levée à 12h30.

PV pris par Bérandère Lepourtois

Relu par B. Lovis/M. Thalmann